

## Rapport annuel au 15 mars 2014

---

### Table des matières

• Direction et organisation .....	2
• Informations aux investisseurs .....	3
• Distribution du revenu net 2013/2014 .....	3
• Politique d'investissement .....	3
• Aperçu .....	4
• Compte de fortune .....	4
• Compte de résultats .....	5
• Inventaire de la fortune .....	6
• Liste des transactions .....	8
• Commissions .....	9
• Office de dépôt .....	9
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire .....	9
• TER et PTR .....	9
• Rapport de performance .....	10
• Méthodologie .....	11
• Rapport abrégé de la société d'audit .....	11

## Direction et organisation

---

### Conseil d'administration

Stefan BICHSEL  
Président  
Directeur général, BCV

Christian PELLA  
Vice-président

Patrick BOTTERON  
Membre  
Directeur, BCV

Florian MAGNOLLAY  
Membre

Christian BEYELER  
Membre

### Société de direction

GERIFONDS SA  
Rue du Maupas 2, case postale 6249  
1002 Lausanne

Christian CARRON, directeur  
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint  
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur  
Antonio SCORRANO, sous-directeur

### Banque dépositaire

BCV, Lausanne

### Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA  
Case postale 1172, 1001 Lausanne

### Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE  
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA  
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE  
Laurent BROSSY, membre, BCGE  
Aman KAMEL, membre, BCGE  
Jean-Luc LEDERREY, membre, BCGE  
Marc RIOU, membre, BCGE  
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE  
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

### Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Banque Arner SA, Lugano
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage SA, Genève
- Banque Hypothécaire de Lenzbourg, Lenzbourg
- Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
- Bank zweiplus SA, Zurich
- Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève
- Diapason Commodities Management SA, Prilly
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- InCore Banque SA, Zurich
- Leumi Private Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
- Lloyds Bank Plc, Londres, succursale de Genève
- MFM Mirante Fund Management SA, Lausanne
- Piguët Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried AG, Berne
- Swisscanto Asset Management SA, Berne
- Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève

### Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève  
BCV, Lausanne

### Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony All Caps CH à la Banque Cantonale de Genève.

## Informations aux investisseurs

### Société de direction

Modification au sein du Conseil d'administration de GERIFONDS SA :

- au 1er mai 2013 : départ de M. Jayet et nomination de M. Botteron
- au 1er janvier 2014 : M. Pella n'est plus premier conseiller juridique BCV

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

### Distribution du revenu net 2013/2014

Date Ex : 18.06.14  
 Payable : 23.06.14

Classe	Affidavit	No coupon	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés				Fiscalité de l'épargne de l'UE	
				en Suisse		à l'étranger		TID-CH	TID-UE
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part		
Classe A	Non	2	CHF	0.3000	0.1050	0.1950	0.1950	0.0000	0.0000
Classe I	Non	2	CHF	1.1000	0.3850	0.7150	0.7150	0.0000	0.0000

### Politique d'investissement

L'objectif du compartiment BCGE Synchrony All Caps CH est l'accroissement du capital à long terme par des investissements dans une sélection d'actions de sociétés suisses, qui font partie de l'indice SPI®.

Le compartiment investit au minimum deux tiers de sa fortune en titres de participation et droits-valeurs (actions, bons de jouissance, parts sociales, bons de participation ou assimilés) de sociétés ayant leur siège en Suisse ou y exerçant une partie prépondérante de leur activité économique, qui font partie de l'indice SPI® et qui répondent, en outre, à des critères financiers, sociaux et environnementaux développés par la Banque Cantonale de Genève.

Le compartiment n'investit pas en parts de placements collectifs.

Aperçu	Période comptable	Devise des classes	16.03.13	(Lancement	30.03.12
			15.03.14	du fonds)	15.03.13
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	18'544'791.10		11'839'734.48
Portfolio Turnover Rate (PTR)			31.68%		19.81%
			<b>16.03.13</b>	(Lancement	13.04.12
			<b>15.03.14</b>	de la classe)	15.03.13
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	9'901'784.15		4'029'135.99
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe A		71'365		31'960
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	138.75		126.07
Distribution par part	classe A	CHF	0.30		0.20
Total Expense Ratio (TER)	classe A		1.34%		1.29%
			<b>16.03.13</b>	(Lancement	30.03.12
			<b>15.03.14</b>	de la classe)	15.03.13
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	8'643'006.95		7'810'598.49
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe I		61'862		61'458
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	139.71		127.09
Distribution par part	classe I	CHF	1.10		1.10
Total Expense Ratio (TER)	classe I		0.76%		0.75%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

## Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.14	15.03.13
Avoirs en banque		
à vue	196'716.15	132'249.20
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	18'267'150.00	11'666'075.00
Autres actifs	97'053.80	50'656.78
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>18'560'919.95</b>	<b>11'848'980.98</b>
Autres engagements	-16'128.85	-9'246.50
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>18'544'791.10</b>	<b>11'839'734.48</b>

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	16.03.13	(Lancement	13.04.12
		15.03.14	de la classe)	15.03.13
Position au début de la période comptable / Parts souscrites à l'émission		31'960		240
Parts émises		53'136		31'803
Parts rachetées		-13'731		-83
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>71'365</b>		<b>31'960</b>

Evolution du nombre de parts de la classe I	Période comptable	16.03.13	(Lancement	30.03.12
		15.03.14	du fonds)	15.03.13
Position au début de la période comptable / Parts souscrites à l'émission		61'458		60'000
Parts émises		462		1'458
Parts rachetées		-58		0
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>61'862</b>		<b>61'458</b>

## Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable / à l'émission	11'839'734.48	6'000'000.00
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-73'995.80	0.00
Solde des mouvements de parts	5'116'761.01	3'632'553.30
Résultat total	1'662'291.41	2'207'181.18
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>18'544'791.10</b>	<b>11'839'734.48</b>

<b>Compte de résultats</b>	<b>Période comptable</b>	<b>16.03.13</b>	(Lancement	<b>30.03.12</b>
		<b>15.03.14</b>	du fonds)	<b>15.03.13</b>
<b>Revenus</b>				
Revenus des avoirs en banque à vue		15.12		13.63
Revenus des valeurs mobilières Actions et autres titres de participations et droits-valeurs		245'250.00		144'720.00
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		11'060.18		-2'282.07
<b>Total des revenus</b>		<b>256'325.30</b>		<b>142'451.56</b>
<b>Charges</b>				
Intérêts passifs		-5.80		0.00
Bonifications réglementaires Commission forfaitaire de gestion		-164'464.20		-67'111.70
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-527.99		-18.43
<b>Total des charges</b>		<b>-164'997.99</b>		<b>-67'130.13</b>
<b>Résultat net</b>		<b>91'327.31</b>		<b>75'321.43</b>
Gains et pertes de capital réalisés		470'063.53		48'828.83
<b>Résultat réalisé</b>		<b>561'390.84</b>		<b>124'150.26</b>
Gains et pertes de capital non réalisés		1'100'900.57		2'083'030.92
<b>Résultat total</b>		<b>1'662'291.41</b>		<b>2'207'181.18</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe A</b>				
Résultat net		22'636.85		6'626.07
Report de l'année précédente		234.07		0.00
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>22'870.92</b>		<b>6'626.07</b>
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		21'409.50		6'392.00
Report à compte nouveau		1'461.42		234.07
<b>Total</b>		<b>22'870.92</b>		<b>6'626.07</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe I</b>				
Résultat net		68'690.46		68'695.36
Report de l'année précédente		1'091.56		0.00
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>69'782.02</b>		<b>68'695.36</b>
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		68'048.20		67'603.80
Report à compte nouveau		1'733.82		1'091.56
<b>Total</b>		<b>69'782.02</b>		<b>68'695.36</b>

## Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						
<b>Actions et autres titres de participation et droits-valeurs</b>					<b>18'267'150.00</b>	<b>98.42</b>
CH0010645932	Givaudan nom.	500	CHF	1'366.00	683'000.00	3.68
<b>Matériaux de base</b>					<b>683'000.00</b>	<b>3.68</b>
CH0000816824	OC Oerlikon Corp. nom.	40'000	CHF	14.30	572'000.00	3.08
CH0001503199	BELIMO Holding nom.	100	CHF	2'330.00	233'000.00	1.25
CH0002432174	Bucher Industries nom.	2'000	CHF	269.00	538'000.00	2.90
CH0002497458	SGS nom.	400	CHF	2'127.00	850'800.00	4.58
CH0010702154	Komax Holding nom.	4'000	CHF	131.60	526'400.00	2.84
CH0011795959	Kaba Holding nom.	600	CHF	420.00	252'000.00	1.36
CH0012138605	Adecco nom.	10'000	CHF	73.05	730'500.00	3.93
CH0012214059	Holcim nom.	6'000	CHF	69.50	417'000.00	2.25
CH0012221716	ABB nom.	40'000	CHF	21.52	860'800.00	4.64
CH0024638196	Schindler Holding bp	3'000	CHF	127.70	383'100.00	2.06
CH0132557338	Zehnder Group	5'000	CHF	37.70	188'500.00	1.02
<b>Industries</b>					<b>5'552'100.00</b>	<b>29.91</b>
CH0012255151	The Swatch Group	1'500	CHF	547.50	821'250.00	4.43
CH0038863350	Nestle nom.	25'000	CHF	64.30	1'607'500.00	8.66
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	8'000	CHF	81.50	652'000.00	3.51
<b>Biens de consommation</b>					<b>3'080'750.00</b>	<b>16.60</b>
CH0012005267	Novartis nom.	22'000	CHF	71.20	1'566'400.00	8.44
CH0012032048	Roche Holding bj	8'000	CHF	253.90	2'031'200.00	10.94
CH0012549785	Sonova Holding nom.	4'000	CHF	118.60	474'400.00	2.56
<b>Santé</b>					<b>4'072'000.00</b>	<b>21.94</b>
CH0012323868	Bossard Holding	3'000	CHF	222.70	668'100.00	3.60
CH0023405456	Dufry nom.	4'000	CHF	146.00	584'000.00	3.15
<b>Services aux consommateurs</b>					<b>1'252'100.00</b>	<b>6.75</b>
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	4'000	CHF	216.40	865'600.00	4.66
CH0024899483	UBS nom.	50'000	CHF	17.70	885'000.00	4.77
CH0030486770	Daetwyler Holding	4'500	CHF	133.80	602'100.00	3.24
CH0126881561	Swiss Re nom.	10'000	CHF	79.55	795'500.00	4.29
<b>Sociétés financières</b>					<b>3'148'200.00</b>	<b>16.96</b>
CH0030380734	Huber + Suhner nom.	10'000	CHF	47.90	479'000.00	2.58
<b>Technologie</b>					<b>479'000.00</b>	<b>2.58</b>

Avoirs en banque à vue	196'716.15	1.06
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	18'267'150.00	98.42
Autres actifs	97'053.80	0.52
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>18'560'919.95</b>	<b>100.00</b>
Autres engagements	-16'128.85	
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>18'544'791.10</b>	

**Risques sur instruments dérivés selon Commitment I**

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)	IRS (Interest Rate Swap)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)	
	FMP (Futures matières premières)	OMP (Options métaux précieux)	MP (Métaux précieux)	

**Informations supplémentaires et opérations hors-bilan**

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreement : La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de «soft commissions».

## Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
<b>Positions ouvertes à la fin de la période comptable</b>			
<b>Actions et autres titres de participation et droits-valeurs</b>			
CH0000816824	OC Oerlikon Corp. nom.	40'000	
CH0002432174	Bucher Industries nom.	950	
CH0002497458	SGS nom.	200	
CH0010645932	Givaudan nom.	500	
CH0010702154	Komax Holding nom.	2'600	
CH0012005267	Novartis nom.	6'000	1'000
CH0012032048	Roche Holding bj	2'000	1'000
CH0012138605	Adecco nom.	6'000	
CH0012214059	Holcim nom.	6'000	4'000
CH0012221716	ABB nom.	10'000	
CH0012255151	The Swatch Group	700	
CH0012323868	Bossard Holding	3'000	
CH0012549785	Sonova Holding nom.	4'000	
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	1'500	
CH0023405456	Dufry nom.	2'000	
CH0024638196	Schindler Holding bp	1'000	
CH0024899483	UBS nom.	15'000	
CH0030380734	Huber + Suhner nom.	10'000	
CH0030486770	Daetwyler Holding	4'500	
CH0038863350	Nestle nom.	4'300	2'300
CH0126881561	Swiss Re nom.	4'000	
CH0132557338	Zehnder Group	5'000	3'000
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	8'000	
<b>Positions fermées en cours de période comptable</b>			
<b>Actions et autres titres de participation et droits-valeurs</b>			
CH0000587979	Sika		100
CH0003504856	Kuoni Reisen Holding -B- nom.		700
CH0011037469	Syngenta nom.		700
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.		1'000
CH0011432447	Basilea Pharmaceutica nom.	3'500	3'500
CH0012100191	Tecan Group nom.		3'000
CH0012138530	Credit Suisse Group nom.	4'292	12'292
CH0012453913	Temenos Group nom.	5'000	15'000
CH0015536466	Galenica nom.		200
CH0038388911	Sulzer nom.	1'500	3'500
CH0045039655	Cie Financiere Richemont	2'500	7'000
<b>Droits de souscription</b>			
CH0206815448	Credit Suisse Group nom. drt 13.05.13	292	292

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds



## Commissions

BCGE SYNCHRONY MARKET FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– BCGE Synchrony All Caps CH A	max. 2.50 %	1.30 %
– BCGE Synchrony All Caps CH I	max. 2.50 %	0.75 %

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts des compartiments du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

## Office de dépôt

SIX SIS, Zurich

## Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

## TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA le 16 mai 2008.

## Rapport de performance

		2012 depuis le 30 mars	2013	2014 au 15 mars
Performance en CHF				
Rendement total net (VNI)	%	9.84	26.70	0.87
Classe A (depuis le 13.04.2012)	%	10.90	26.24	0.82
Classe I (depuis le 30.03.2012)	%	9.91	27.03	0.94
Nom de l'indice SPI® – en CHF				
Rendement de l'indice	%	10.06	24.60	0.44
Fortune nette du fonds	mio CHF	8.7	18.0	18.5
En % du total des fonds dirigés	%	0.13	0.25	0.25
Fortune totale des fonds dirigés	mio CHF	6'688.8	7'165.4	7'300.5
Mesures externes de risque				
– Corrélation		0.98	0.98	0.98
– Volatilité	%	10.29	12.98	5.63
– Risque actif (tracking error)	%	1.95	2.49	1.25
– Bêta		1.07	0.97	0.99
– Ratio de Sharpe		1.27	2.07	0.78
– Taux de placement hors risque	%	-0.0953	-0.1375	-0.1200

### Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds dirigés.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du fonds BCGE SYNCHRONY MARKET FUND à la Banque Cantonale de Genève.

## Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du compartiment correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

## BCGE SYNCHRONY MARKET FUND

### Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels 2014

Au Conseil d'administration de la société de direction de fonds  
du fonds de placement BCGE SYNCHRONY MARKET FUND

### Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY MARKET FUND avec les compartiments BCGE Synchrony Swiss Government Bonds, BCGE Synchrony Swiss Equity, BCGE Synchrony All Caps CH, BCGE Synchrony Small & Mid Caps CH, BCGE Synchrony Europe Equity, BCGE Synchrony US Equity et BCGE Synchrony Emerging Equity comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde

Expert-réviseur

Auditeur responsable

Violaine Augustin-Moreau

Lausanne, le 8 juillet 2014